



HARMONIE MUTUELLE POURSUIT SES AMBITIONS STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT À TRAVERS UNE GOUVERNANCE UNIFIÉE AVEC SA FILIALE MUTEK ET LE RENFORCEMENT DE SON ACTIVITÉ GRANDS COMPTES

Paris, le 11/12/2025 – Pour soutenir ses ambitions de développement et renforcer son modèle intégré autour de trois piliers – prévention, santé, prévoyance –, Harmonie Mutuelle, leader de la santé en France, annonce la mise en place d'une gouvernance unifiée avec sa filiale prévoyance, Mutex, et se renforce en intégrant une partie des équipes de la direction du Développement du Collectif du Groupe VYV (DDCG), qui œuvre sur le périmètre d'Harmonie Mutuelle. Ces évolutions seront effectives au 1^{er} janvier 2026.

REFORCER UN MODÈLE INTEGRÉ PRÉVENTION-SANTÉ-PRÉVOYANCE

Poursuivant sa trajectoire de développement et pour toujours mieux accompagner les besoins de ses adhérents, entreprises clientes et branches professionnelles, Harmonie Mutuelle a entériné, à l'issue de son conseil d'administration du 11 décembre 2025, la mise en place d'une gouvernance commune avec sa filiale prévoyance, Mutex. Celle-ci sera effective à compter du 1^{er} janvier 2026.

Dans ce cadre, Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle, occupera également la fonction de directrice générale de Mutex. Pascal Pigot poursuivra ses fonctions de directeur général délégué d'Harmonie Mutuelle, aux côtés de François Couton, également directeur général délégué d'Harmonie Mutuelle. Stéphanie Pelletier, directrice Assurance et Finances d'Harmonie Mutuelle, prendra quant à elle le mandat de directrice générale adjointe de Mutex, aux côtés de Mathilde Jung, également directrice générale adjointe de Mutex sur le périmètre de l'épargne-retraite. Cette nouvelle gouvernance reste présidée par Thomas Blanchette, président d'Harmonie Mutuelle et de Mutex.

En parallèle, pour rassembler les expertises commerciales et soutenir les ambitions stratégiques d'Harmonie Mutuelle sur le marché collectif, le Groupe VYV et Harmonie Mutuelle ont également acté, à l'issue de leurs conseils d'administration respectifs, la réintégration le 1^{er} janvier 2026, au sein d'Harmonie Mutuelle, des équipes de la direction du Développement du Collectif du Groupe VYV, qui œuvrent sur son périmètre. Permettant au groupe de renforcer ses missions à forte valeur ajoutée, cette évolution a pour objectif de soutenir la croissance collective, en rapprochant les équipes commerciales des expertises spécifiques de ses mutuelles fondatrices et en simplifiant, par la même occasion, l'interlocution client.

Bénéficiant d'une expertise historique, d'un savoir-faire pluriel adressant l'ensemble des besoins des entreprises en matière de protection sociale (prévention, santé, prévoyance, épargne-retraite, etc.), et d'une implantation territoriale au plus près du tissu entrepreneurial et local, Harmonie Mutuelle dispose, en effet, de tous les atouts adaptés au déploiement, sur son périmètre d'activité, de l'activité grands comptes auprès des entreprises, des branches professionnelles et des partenaires sociaux.

« Pour répondre à l'ensemble des besoins de nos clients et adhérents, nous nous construisons, depuis plusieurs années, comme un acteur intégré de la prévention, de la santé et de la prévoyance. Nous accompagnons près de 5 millions de personnes et plus de 100 000 entreprises clientes en proposant des

solutions globales et personnalisées. Ces évolutions nous permettront de renforcer notre positionnement sur nos marchés stratégiques, aussi bien en santé qu'en prévoyance collective, et de proposer une interlocution unifiée, au meilleur niveau du marché, sur l'ensemble de nos métiers cœur auprès de nos adhérents, de nos entreprises clientes et des branches professionnelles. », explique Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle.

UNE GOUVERNANCE UNIFIÉE AVEC SA FILIALE PRÉVOYANCE, MUTEX, QUI FINALISE UN RAPPROCHEMENT INITIÉ DEPUIS 10 ANS

La mise en place d'une gouvernance unifiée entre Harmonie Mutuelle et sa filiale Mutex finalise la construction d'un **ensemble commun à l'œuvre depuis plus de 10 ans**. Depuis sa création, Harmonie Mutuelle construit avec Mutex une solution intégrée, adaptée aux besoins des particuliers et des entreprises clientes. **Détenteur de 97 % des parts de sa filiale, Harmonie Mutuelle était déjà le premier actionnaire de Mutex lors de sa création**, avant de développer des synergies commerciales qui **ont installé la prévoyance comme son 2^e métier cœur**.

Acteurs de référence, Harmonie Mutuelle et Mutex conçoivent, assurent et gèrent des solutions en prévoyance et en épargne-retraite adaptées à une grande diversité de publics : particuliers, travailleurs indépendants, entreprises de toutes tailles, branches professionnelles, collectivités publiques et structures de l'économie sociale et solidaire.

Ces expertises combinées permettent à Mutex d'accompagner aujourd'hui plus de **2,5 millions d'assurés**, près de **59 000 entreprises clientes**, et d'être recommandé ou labellisé auprès de **26 branches professionnelles** dans des secteurs tels que la métallurgie, l'aide à domicile, l'habillement, la formation ou les établissements et services pour personnes handicapées. Une réussite qui s'appuie également sur une relation de confiance nouée entre Mutex et ses partenaires externes, depuis de longues années, qui se poursuivra naturellement.

UNE TRAJECTOIRE COMMUNE INSCRITE DANS LA STRATÉGIE DU GROUPE VYV

Ces évolutions s'inscrivent dans **une trajectoire commune définie entre Harmonie Mutuelle, MGEN, MNT et le Groupe VYV**. Celles-ci soutiennent **des ambitions conjointes** :

- Maintenir le leadership en santé
- Atteindre une position similaire en prévoyance
- Simplifier les interlocutions commerciales en les rapprochant des terrains d'action et des expertises spécifiques des mutuelles fondatrices, pour accélérer leur croissance
- Construire un pôle épargne-retraite au sein du Groupe VYV et en faire le 3^e pilier assurantiel du groupe

Pour soutenir la croissance de ses mutuelles fondatrices sur leurs marchés stratégiques, le Groupe VYV prévoit, par ailleurs, de déployer les atouts qui font sa force : favoriser les synergies d'expertises entre les mutuelles fondatrices, poursuivre le développement des outils industriels et serviciels mis à leur disposition, notamment à l'appui de partenaires externes (gestion du tiers-payant, relations avec les professionnels de santé, etc.), et porter une voix commune sur les sujets stratégiques.

Renforçant ses missions à forte valeur ajoutée, ces évolutions permettent au Groupe VYV de toujours mieux répondre aux attentes des clients, partenaires et des branches, avec pour objectif commun la performance collective au service des entreprises clientes et des adhérents de ses mutuelles fondatrices.



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

1^{ère} mutuelle santé de France, membre fondateur du Groupe VYV, et entreprise mutualiste à mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle protège près de 5 millions de personnes et garantit son engagement de redistribution : l'engagement 80/20 et le dividende Éco-santé. Elle propose un modèle d'accompagnement intégré, fondé sur

trois piliers stratégiques – la prévention, la santé, la prévoyance – et sur la multi-protection de ses adhérents et entreprises clientes (épargne-retraite, assurance vie, etc.). Cette approche globale lui permet d'offrir une couverture complète à chaque étape de leur vie. Partenaire privilégié des entreprises et branches professionnelles, elle accompagne plus de 100 000 entreprises et 165 000 entrepreneurs dans la protection et le développement de leur capital humain.

Son ancrage territorial fort, soutenu par un collectif de 7 000 collaborateurs et élus, ainsi que par un réseau de près de 200 agences locales, lui permet d'agir concrètement au plus près des besoins. Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Au-delà de son rôle d'assureur, Harmonie Mutuelle se distingue par un modèle singulier alliant performance économique et impact sociétal. La mutuelle s'engage ainsi à donner à chacun les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur sa santé à travers un mouvement collectif et pionnier : l'Éco-santé. Premier acteur hors équipementier à faire bouger les Français, elle promeut également les bienfaits de l'activité physique sur la santé, mentale et physique, à travers plus de 500 événements sportifs organisés, chaque année, sur l'ensemble du territoire.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

Harmoniemutuelle.fr



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic vincent.r@tmarkoagency.com 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi mathieu.m@tmarkoagency.com 06 12 55 17 07